Formation M2, 2 par Fabrice Anzemberg

REP, SEGPA, TZR (remplacement court)

REP :

De la Zone d'éducation prioritaire au Réseau d'éducation prioritaire

1881 : création des ZEP par la circulaire n° 81-238 du 1er juillet 1981 ; principe de la discrimination positive, cesser de penser qu'il y a de bons élèves et des moins bons qu'il faut orienter vers d'autres voies. Prise en compte de l'inégalité sociale.
Réforme après réformes, les ZEP puis les REP prennent en compte des éléments nouveaux dans l'éducation et l'enseignement délivrés aux élèves.

- Les inégalités sociales
- le taux d'échec scolaire, le nombre de doublement à l'arrivée en 6ème, le décrochage scolaire, l'absentéisme
- la scolarisation précoce, dés 2 ans
- le nombre d'élève non francophone ou pour qui le français n'est que la langue de la scolarité

Un ensemble de circulaire vont repréciser les objectifs de l'éducation prioritaire et conduire à la création des REP puis des REP+ :

- un constat, les inégalités sociales qui conduit à la création Zones prioritaires en 1981
- Création des Zones d'éducation prioritaires ; des relances successives vont repréciser les objectifs, évaluer les besoins et les attentes, revaloriser les ZEP puis les REP, améliorer les conditions de travail des enseignants et des personnels, préciser les conditions d'accueil des élèves. Année 1990 et année 1997
- Différents réseaux vont être testés ou mise en place comme les RAR (réseaux ambition réussite), les RRS (réseaux de réussite scolaire)
- 1999, création des Réseaux d'éducation prioritaires. La suite du rapport Moisan-Simon de 1997, à la demande de la Ministre de l'Éducation nationale Ségolène Royale
- 2006-2013, chaque réseau met en synergie un collège et la totalité ou une parties des écoles qui l'entoure.
- 2014, création des REP+, renforcement de la notion de « territoire isolé ».

Source WEB à consulter :

https://eduscol.education.fr/1028/la-politique-de-l-education-prioritaire-les-reseaux-d-education-prioritaire-rep-et-rep

https://eduscol.education.fr/3568/education-prioritaire-reperes-historiques

www.cap-concours.fr/donnees/enseignement/systeme-educatif/grands-principes-acteurs-reformes-organisation/des-zep-au-rep-les-politiques-d-education-prioritaire-ficpra09009

Les Section d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA)

Classe de collège de la 6ème à la 3ème.
Intégrée après le CM2 si des difficultés sont constatées et qu'aucunes remédiations mises en œuvre n'ont été opérantes.
Proposée aux élèves et aux familles qui peuvent acceptées ou refusées. En cas de refus, scolarisation en classe 6ème ordinaire.
En cours de 6ème, le Conseil de classe de la classe de l'élève peut proposer ou reproposer cette orientation en 5ème. Les admissions en 4ème sont très exceptionnelles.
Classes de 16 élèves maximum, qui visent l'acquisition des compétences du Socle Commun de compétences, de connaissances et de culture. A la fin de la 3ème les élèves présentent soit le CFG (Certificat de Formation Générale) ou le DNB.
Après le collège, les élèves intègrent un lycée professionnel pour préparer un CAP (Certificat d'Aptitude Professionnelle), parfois un Bac professionnel ou se dirigent vers la formation par alternance dans un CFA (Centre de formation d'apprentis).

A La Binquenais, qui sont ... ?

- **Les élèves** sont des enfants en grandes difficultés scolaires mais aussi des jeunes qui rencontrent des troubles divers (comportement, attention, cognitifs, …). Ces jeunes pourraient être pris en charge ailleurs mais pour différentes raisons, il sont affectés avec l'accord de la famille en SEGPA. Certains quittent la SEGPA pour des structures plus adaptées.

- **Les enseignants** sont des Professeur.e.s des Écoles Spécialisé.e.s qui se chargent des disciplines générales En 4ème et 3ème, les élèves suivent des cours pré-professionnel avec des professeur.e.s de Lycée Professionnel (PLP) qui assurent les cours de découverte professionnelle comme Hygiène Alimentation Service. Les cours fonctionnent en atelier et aident les élèves à préparer leurs stages en entreprise.
Des professeurs d'enseignement général assurent les cours de science (SVT et Phy-Chim), l'anglais, les arts plastiques et l'éducation musicale.

La SEGPA est incluse dans la structure collège. Les salles de classes sont dispersées parmi les autres salles du collèges, seuls les ateliers occupent un place spécifique dans le collège. Pour les cours généraux, les élèves rejoignent les salles de sciences, d'arts, …

Source WEB à consulter :

https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F32752

https://eduscol.education.fr/1184/sections-d-enseignement-general-et-professionnel-adapte

Propositions de cours

Proposition 1 : Nous sommes en 4ème3 (SEGPA), à la mi-septembre. La professeure d'HAS propose une séquence autour de la pomme, de sa cueillette à sa consommation.
Les élèves commencent par une visite de l'écomusée de La Bintinais et vont tout particulièrement découvrir le verger-conservatoire de pommes du Pays de Rennes. Ils/elles découvrent les variétés de pommes, leur consommation, l'élaboration du cidre …
Ils/elles vont ramasser et cueillir les pommes qui sont maintenant mures et prêtes à être pressées. Après la cueillette, ils vont les conditionnées et les confier à un artisan cidrier qui va les presser et avec lui, les élèves assurent la mise en bouteille.

L'enseignante d'HAS, va ensuite avec sa classe de 4ème3, organiser la vente des jus de pomme. Elle vous propose de participer à l'organisation de ce moment particulier pour la classe que vous avez en Arts plastiques. Elle vous demande comment votre discipline pourrait s'inscrire dans le projet.

Proposition 2 : Vous êtes TZR. Vous arrivez en novembre pour un remplacement de trois semaines dans un collège urbain.
Vous avez été prévenu au dernier moment, vous n'avez pas pu joindre l'enseigant.e, on vous a communiqué l'emploi du temps de votre collègue. Vous commencez ce matin en 3ème, en première heure.
Le dispositif que vous avez prévu sera simple et il sera basé sur l'utilisation d'une feuille A4. Imaginez une première séquence/séance ou une séquence de trois semaines qui a comme point de départ cette feuille A4.

Proposition 3 :
Classe de 5ème collège REP, en février. Vous connaissez la classe, les élèves ont déjà fréquenté vos cous dés la 6ème.

Cours en proposition avec un énoncé :

Bateau sur l'eau …

Matériaux mis à disposition :papiers récupérés dans des colis, papier kraft, cartons ondulés, colle, peinture.

Travail en 1séance.